

de la cour des aides de Guyenne, dont la famille semble être originaire d'une autre province ? Étienne de Foullé n'était plus premier président en 1649. Il avait un frère, Léonard Foullé du Coudray, qui fut nommé conseiller à la cour des aides de Guyenne, par provisions du 5 janvier 1634, enregistrées le 31 mars suivant, et remplacé par Nicolas Bérauld, pourvu le 7 août 1660.

PIERRE MELLER.

**Talleyrand et le dîner des « Un ».**

— On a beaucoup parlé, à une certaine époque, d'un dîner créé, si nous sommes bien informés, par feu Fernand Xau, fondateur du *Journal*, sous le vocable de *Dîner des Un*. Étaient admis dans cette société un diplomate, un savant, un financier, etc.

Voilà, dira-t-on, une idée originale — et neuve sans doute ! Neuve ? c'est à discuter. Voici, en effet, ce que nous détachons de l'étude sur *M. de Talleyrand*, par Sainte-Beuve, (Paris, Lévy, 1870), p. 169-170 :

M. de Talleyrand avait eu l'idée de donner à Paris un grand dîner de personnages considérables, et représentant chacun quelque chose : COVIER, la science ; GÉRARD, la peinture ; ROGER-COLLARD devait y représenter l'éloquence politique. Il n'y alla point, mais il disait en plaisantant de l'idée : « Me voilà donc élevé à la dignité d'échantillon ! »

Le mot était mordant et l'on se prend à regretter que son auteur ait décliné l'invitation de l'amphytrion : à eux deux, ils auraient emporté les morceaux — tous les morceaux — il ne serait plus resté aux autres convives que la ressource de s'entre-dévorer. Mais pour en revenir à Talleyrand, sait-on autre chose de son projet de Dîner ? Le créateur du *Dîner des Un* en est-il inspiré ?

PONT-CALÉ.

**L'Ordre de la Moustache.** — Il en est question dans le *Journal de M. de Beau Marais*, à la date du 8 avril 1723. Sait-on ce qui fit renoncer le Roi à donner suite au projet de création de cet ordre ? Et quelle en avait été l'origine ? A. C.

**Armoiries à retrouver : 1° à 8 bandes fleuronées ; 2° aux deux épées en sautoir.** — Quelles sont les armoiries suivantes, retrouvées sur une pièce du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle :

a) à 8 bandes fleuronées d'or sur fond de sable.

b) aux deux épées en sautoir, pointe en l'air sur fond or tranché d'une bande fleuronée d'or ou sinople, sur le tout séparant a de b.

A noter que la pièce étant usée, c'est surtout au dessin encore très net, qu'il faut s'attacher plus qu'aux émaux ou métaux qui sont plus ou moins disparus.

Le tout est surmonté de la couronne du Saint-Empire.

SAINT-LUC.

**Armoiries à retrouver : Ginot de la Cour et de Roussel d'Aubigny.**

— Quelles sont les armoiries des familles Ginot de la Cour et Roussel d'Aubigny (dont Geneviève-Thérèse épouse, vers 1758, Denis-René Dusoul, seigneur de Gresay-Varenne, lieutenant-colonel de cavalerie, et premier maréchal des logis des gardes du corps, demeurant, en 1767, au château de Varenne, paroisse du Bouchet (Vienne).

A. DE G.

**Scarron. — Jeton de 1646.** — A l'avvers, écusson surmonté d'un casque à lambrequins très élégants : de — à la bande brelessée et contrebressée de — légende : de la Prévosté de M<sup>r</sup> Jehan Scarron. Sur l'autre face, l'écusson très finement en relief de la Ville de Paris (la galère est rendue avec des détails d'une précision charmante) légende : *anfit securi regentium*, et la date. Le Scarron du roman comique était bien Parisien : le prévot du jeton était-il de la même famille ? le père du poète était, je crois, conseiller au Parlement.

SAINT-ANDRÉ.

**Miracles de Notre-Dame ou Mirouer de Notre-Dame.** — A la fin des *Œuvres complètes de Rutebeuf* (t. III, p. 333), qu'il a publiées à Paris en 1875 dans la « Bibliothèque Elzévirienne », Achille Jubinal a reproduit, d'après Legendre d'Aussy (*La Bataille des Sept Arts*), les trois vers suivants :

Trois cuilleretes de syrop,  
Qui, à en vis, valent un œuf,  
Nos vendent-ils dix sols ou neuf.

Legendre d'Aussy les fait suivre de l'indication du manuscrit d'où il les a tirés : *Mir. de N.-D.*, que je lis : *Miracles de*